

Députation des écoliers de l'Université et réponse du Président, lors de la séance du 2 juillet 1791

Alexandre François, vicomte de Beauharnais

Citer ce document / Cite this document :

Beauharnais Alexandre François, vicomte de. Députation des écoliers de l'Université et réponse du Président, lors de la séance du 2 juillet 1791. In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XXVII - Du 6 juin au 5 juillet 1791. Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1887. p. 668;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1887_num_27_1_11494_t1_0668_0000_2

Fichier pdf généré le 10/07/2019

eu connaissance, quand même le contreseing aurait été supprimé; la véritable question est que, vu la multitude de papiers qui se répandent dans le royaume à très peu de frais, qui ont des abonnements avec la poste, et qui sont dictés, dans le moment actuel, soit par l'exaltation des têtes, soit par différents autres motifs, pour y travailler les citoyens dans un sens absolument opposé aux principes de l'Assemblée nationale et aux véritables intérêts de la nation, il importe, dans un moment semblable, de ne pas empêcher les députés qui sont ici, qui connaissent le véritable état des choses et les motifs qui font mouvoir ceux qui égarent les opinions, il importe, dis-je, de ne pas ôter à ces membres de l'Assemblée les moyens les plus faciles, les plus prompts de porter la lumière dans leurs départements. Le salut de l'Etat, la conservation de la monarchie, l'intégrité des principes constitutionnels sont beaucoup plus importants à nos yeux que la légère économie qui pourrait résulter de soumettre au port les paquets.

Je demande donc, Monsieur le Président, que l'Assemblée nationale passe immédiatement à l'ordre du jour sur des motions très dangereuses sous leur véritable point de vue.

M. Defermon. Je suis loin de combattre les principes du préopinant; mais je crois qu'il serait un moyen pour l'Assemblée de prévenir les abus qu'on vient de lui dénoncer, et auxquels une partie des membres de l'Assemblée désire trouver le remède, c'est d'ordonner que tous les paquets d'imprimés ne soient cachetés que sous bandes.

(L'Assemblée, consultée, décrète qu'elle passe à l'ordre du jour.)

Une *députation des écoliers de l'Université* est introduite à la barre.

L'orateur de la députation s'exprime ainsi :

« Législateurs,

« Nos pères ont juré de mourir pour la défense de la Constitution que vous avez donnée à la France : animés des mêmes sentiments, leurs enfants viennent à leur tour vous promettre de marcher sur leurs traces. Eh! pourrions-nous ne pas imiter leur dévouement généreux! Ils ont essuyé les orages inséparables d'une grande Révolution; et, plus heureux, nous en recueillerons les fruits. Elèves de la liberté, instruits sous ses auspices, si notre âge est encore tendre, il n'en est pas moins mûr pour elle. Nos condisciples, dont nous sommes ici les organes, brûlent de déposer sur l'autel de la patrie le serment d'être fidèles à la nation et à la loi; et ce serment, nos cœurs l'avaient formé depuis longtemps. » (*Applaudissements.*)

M. le Président répond :

« Messieurs,

« Quand votre civisme vous conduit auprès des représentants de la nation, c'est une jouissance que vous leur procurez; car ils voient en vous l'espérance de la patrie; ils voient en vous ceux pour lesquels ils ont plus particulièrement travaillé. Une grande Révolution n'a pu se faire qu'au prix d'un grand nombre de sacrifices. Le nivellement des distinctions n'a pu s'établir sans causer des regrets à tous ceux qui devaient leur élévation à des préjugés. Mais, pour vous qui ne connaissez point la privation de quelques avantages

illusoire, l'égalité aura tous ses charmes, la liberté aura tout son prix. Suivez donc avec intérêt les travaux dont vous êtes l'objet; suivez les progrès de l'art social; étudiez avec soin ces principes qui sont la base des bons gouvernements, ces principes que, dans la théorie, l'on ne saurait combattre, et qu'une assemblée d'hommes libres, qui fut le fléau des grands, osa mettre en pratique pour le bonheur du peuple; voyez avec enthousiasme la carrière nouvelle et brillante qu'une Constitution libre offre aux talents. Ce ne sont plus des places achetées, brigüées, obtenues par l'intrigue ou par la faveur; c'est le vœu d'une nation qui vous élèvera à la dignité de fonctionnaires publics; ce sont les intérêts de tout un peuple sur lesquels vous aurez à prononcer. C'est désormais, enfin, avec la conscience de vos vertus, que vous aurez à jouir de vos succès.

« Soyez donc les amis de notre Constitution; soyez ses plus zélés défenseurs. Aimez la patrie avec enthousiasme : cette passion, la volupté des grandes âmes, donnera du ressort, de l'énergie à toutes vos vertus, et vous éprouverez que le premier de tous les biens, comme le dernier terme de l'ambition, c'est la gloire d'être citoyen dans un pays libre. (*Applaudissements répétés.*)

« L'Assemblée regrette que l'étendue du lieu de ses séances ne lui permette pas de vous accorder les honneurs de sa séance; elle espère cependant qu'un certain nombre d'entre vous voudra bien y assister. »

M. le Président lit la formule du serment.

Les membres de la députation : Nous le jurons! (L'Assemblée décrète l'impression du discours de la députation et de la réponse du Président et leur insertion dans le procès-verbal.)

M. le Président. Voici une lettre du sieur Vaudron, entrepreneur de bâtiments :

« Messieurs,

« Les jeunes gens qui doivent être un jour les soutiens de l'Empire viennent de jurer en ce moment d'obéir aux lois que vous avez faites : me sera-t-il permis, Messieurs, de déposer dans le temple de la Constitution une somme de 300 livres, somme faible, il est vrai, mais relative à mes facultés. Si des circonstances impérieuses me forcent à rester dans mes foyers, ne me permettent pas de voler sur la frontière et d'y verser mon sang pour la défense de la patrie, je n'oublierai jamais que l'amour de la liberté exige de moi des sacrifices d'une autre nature.

« Oui, Messieurs, cet enthousiasme passe dans le cœur des femmes : j'ai vu avec transport mon épouse vouloir contribuer aux dépenses de l'Etat : Les soldats du despotisme sauront un jour que la devise d'un pays libre et généreux sera toujours de vaincre ou mourir. (*Vifs applaudissements.*)

« Je suis etc.. »

« Signé : VAUDRON. »

M. le Président. Le citoyen qui fait cette offre généreuse est en ce moment à la barre.

Plusieurs membres : La séance!

M. le Président. Monsieur, l'Assemblée vous accorde les honneurs de la séance. (*Applaudissements.*)